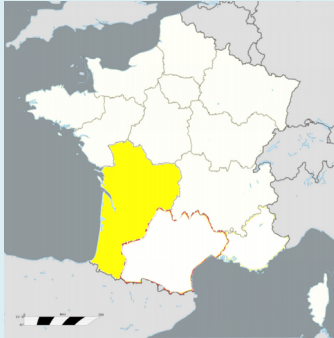


Contrat Natura 2000 - Écopastoralisme sur les zones humides des lacs Médocains

(Gestion des habitats, des espèces et des activités / « Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin » et « Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides »)

Identité du site Natura 2000



Localisation : Nouvelle-Aquitaine, Gironde

Superficie : 10 856 ha

Nb de communes : 5

Autre statut de protection :

Réserve de l'étang de Cousseau
Réserve biologique de Lacanau
Réserve d'Arès et de Lège

Pressions identifiées :

dynamique d'évolution des paysages, développement de l'urbanisation, déprise agricole, projets d'infrastructures,...



MOTS CLES - *Ecopastoralisme ; transhumance*

Milieu(x) concerné(s)		Type(s) d'actions	
<input type="checkbox"/>	Milieux marins	<input type="checkbox"/>	Gestion des habitats
<input type="checkbox"/>	Milieux littoraux	<input type="checkbox"/>	Gestion des espèces
<input type="checkbox"/>	Milieux aquatiques continentaux	<input type="checkbox"/>	Gestion des activités
<input type="checkbox"/>	Milieux humides	<input type="checkbox"/>	Données et connaissances
<input type="checkbox"/>	Milieux ouverts	<input type="checkbox"/>	Stratégie et planification
<input type="checkbox"/>	Milieux boisés	<input type="checkbox"/>	Financement et appels à projets
<input type="checkbox"/>	Milieux souterrains	<input type="checkbox"/>	Formation
<input type="checkbox"/>	Milieux agricoles	<input type="checkbox"/>	Coopération et partenariats
<input type="checkbox"/>	Zones bâties, sites industriels et autres milieux artificiels	<input type="checkbox"/>	Droit et contrôle
<input type="checkbox"/>	Autres (complexes d'habitat)	<input type="checkbox"/>	Communication et sensibilisation
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Recherche et développement

Activité(s)		Groupe(s) d'espèces	
<input type="checkbox"/>	Agriculture, foresterie, pêche professionnelle	<input type="checkbox"/>	Mammifères
<input type="checkbox"/>	Aménagement du territoire et urbanisme	<input type="checkbox"/>	Oiseaux
<input type="checkbox"/>	Politique & gouvernance	<input type="checkbox"/>	Amphibiens et reptiles
<input type="checkbox"/>	EEDD	<input type="checkbox"/>	Escargots et autres mollusques
<input type="checkbox"/>	Gestion d'espaces naturels	<input type="checkbox"/>	Poissons
<input type="checkbox"/>	Sports et loisirs	<input type="checkbox"/>	Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes
<input type="checkbox"/>	Industries	<input type="checkbox"/>	Insectes et araignées
<input type="checkbox"/>	Transport et infrastructures	<input type="checkbox"/>	Plantes, mousses et fougères
		<input type="checkbox"/>	Champignons et lichens
		<input type="checkbox"/>	Autres



Contexte de l'action

L'action « écopastoralisme sur les zones humides des lacs Médocains » a été réalisée dans un territoire composé de deux lacs d'eau douce : le lac Hourtin-Carcans et le lac de Lacanau, en Gironde. L'action a pris place principalement sur le site Natura 2000 : « Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin » et dans une moindre mesure sur « Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides ». Le site « Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin » est constitué d'habitats humides : les étendus de Roselières à Marisque, les systèmes landicoles et les groupements amphibies avec un cortège d'espèces patrimoniales. Une plus faible proportion est occupée par les boisements de feuillus qui sont des milieux à fort intérêt patrimonial. Pour autant ces sites de zones humides sont vulnérables, du fait du système de drainage en place ainsi qu'à cause de la colonisation par les ligneux (bruyères, pins, bouleaux...) conduisant à la simplification des cortèges végétaux, la disparition d'espèces caractéristiques de milieux ouverts parfois rares et protégées ainsi qu'à la perte de certaines fonctionnalités des écosystèmes. Ce processus a impacté les marais mais aussi les habitats des dépressions humides.

Ces sites Natura 2000 sont gérés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG). Le SIAEBVELG, créé initialement en 1964 pour gérer les inondations, est maintenant chargé du schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE) visant la « Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau » des lacs médocains, de la compétence Gestion de l'eau des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), et de l'animation Natura 2000. Ce sont les mêmes membres qui siègent à la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE et au COPIL Natura 2000, ce qui permet de partager les enjeux ensemble de manière collégiale afin de prendre des décisions qui prennent en compte des aspects de gestion, de qualité et de quantité d'eau mais aussi de préservation des milieux aquatiques et leurs usages. L'objectif du SIAEBVELG est la préservation et la valorisation des zones humides des lacs médocains. Pour ce faire des actions notamment de restauration des milieux ouverts et de reconnexion des zones humides ont été réalisées. Ces actions ont été engagées depuis les premiers contrats Natura 2000 en 2012. L'action « écopastoralisme sur les zones humides des lacs Médocains » prend place dans le plan d'actions de la mission « zones humides » du SIAEBVELG qui consiste depuis 2015 en une déclinaison opérationnelle du DOCOB.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs

L'action s'inscrit dans la suite des contrats Natura 2000 mis en place entre 2012 et 2014 dans le cadre de l'objectif du SIAEBVELG de valorisation et de préservation des zones humides. L'action d'écopastoralisme a débuté plus précisément en 2017 dans cette continuité. Elle s'inspire de retours d'expériences, notamment d'un pâturage fixe de vaches landaises sur des réserves naturelles du bassin versant (la RNN des dunes et marais d'Hourtin, la RNN Cousseau et la RBD de Lacanau). Les limites apparues au départ sur les questions de pâturage fixe étaient liées au besoin de mettre en place des clôtures : localement le paysage est peu partitionné et les clôtures entravant la libre circulation sur un territoire où les locaux fréquentent les marais pour leurs activités de loisirs, constituait un frein à l'acceptation sociale du projet. Sur les aspects économiques, un problème de rentabilité pour les éleveurs se posait également du fait de la faible valeur fourragère de la végétation des marais et de la nécessité de disposer de grandes surfaces sur un foncier pourtant très morcelé.

Type d'action : Action visant au bon état de conservation ; Coopération inter-sites : actions de réseaux

Dates : 2017

Sites Natura 2000 concernés :

> Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin - FR7200681

> Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides - FR7210030

Habitats et espèces ciblées par cette action

Les habitats concernés par cette action en particulier sont : « *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)* », « *Végétations à Marisque* », et « *Tourbières basses alcalines* » ainsi que les végétations pionnières favorisées par le piétinement. Le piétinement favorise les habitats de sol nu comme l'habitat « *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion* » qui permettent aux végétations pionnières de se développer. Elles concernent aussi les habitats « *Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles* » et « *Landes atlantiques littorales sur sol squelettique* ».

Les espèces concernées par l'action sont *Molinia caerulea*, *Coenonympha oedippus*, *Schoenus nigricans*, *Agrostis canina*, *Erica scoparia*, *Erica tetralix*, *Erica cinerea*, *Myrica gale*, *Rhynchospora fusca* et *alba*, *Drosera intermedia*, *Eriophorum angustifolium*, *Aristavena setacea*, *Rhamnus frangula*, *Lobelia urens*, *Cirsium dissectum*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Hypericum elodes*, *Eleocharis multicaulis*, *Quercus pyrenaica* et *Quercus robur*

Description détaillée

Dates	Étapes et réalisations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2012 - 2014	<p>Contrats Natura 2000 pour mener des actions de restauration des milieux ouverts et de reconnexion des zones humides : gestion en mosaïque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer/Ré-ouvrir 900 hectares de zones humides par différentes actions : broyages (en plein, en bande, en patch), brûlage dirigé, pâturage pour diversifier les biotopes - 800 hectares sans intervention <p>La gestion en mosaïque permet de valoriser la biodiversité patrimoniale tout en tenant compte des espèces communes. La gestion en mosaïque permet également la conservation de zones laissées sans intervention sur lesquelles c'est la biodiversité sous l'angle des processus écologiques qui est préservée et non la biodiversité « patrimoniale » (cortèges d'espèces)</p> <p>Différents types de propriétaires concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les propriétaires publics qui délèguent la gestion par convention <ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire du Littoral - Département de la Gironde - Communes Hourtin, Carcans, Lacanau - les propriétaires privés <ul style="list-style-type: none"> - propriétaires qui souhaitent perpétuer les activités traditionnelles (chasse à la tonne, chasse aux pantes, pêche), favorables au contrat Natura 2000 dans le but de maintenir des milieux ouverts pour accueillir l'avifaune d'intérêt cynégétique - propriétaires attachés à certaines mesures de gestion pour raisons familiales, qui acceptent le brûlage dirigé, activité traditionnellement utilisée pour ré-ouvrir les marais, mais pas le broyage, - propriétaires qui ne souhaitent pas s'engager dans la démarche Natura 2000 - propriétaires qui ne comprennent pas l'objectif de Natura 2000 et surtout sa mise en place 	Contrat Natura 2000

<p>2013-2014</p>	<p>Etude de l'expérience de pâturage sur la végétation arbustive et herbacée dans le massif des Matruques à Salaunes, St-Hélène, St Aubin par l'université de Bordeaux en partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - 800 hectares de zones boisées, de prairies et de zones humides - 500 bêtes (une centaine de chèvres des Pyrénées et 400 brebis de race landaise) du conservatoire des races d'Aquitaine, parcourues avec des parcs mobiles - déplacement de parcelles en parcelles par le même berger, employé du Conservatoire des Races d'Aquitaine - entretien du sous-bois des pinèdes - résultats : réduction significative des Ajoncs, de la hauteur et de la densité de végétation, favorise la diversité floristique et l'émergence de plantes 	<p>Etude d'un retour d'expérience</p>
<p>2016-2018</p>	<p>Projet expérimental de pâturage itinérant mené sur deux ans de 2016 à 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet porté par le Conservatoire des Races d'Aquitaine Pratiques écopastorales pour la biodiversité cofinancé par l'Union européenne avec le fonds Feder : - étude de faisabilité d'un pâturage itinérant avec des parcs mobiles - itinérance d'un troupeau de moutons Landais, races menacées sur le territoire d'Aquitaine, sur des zones humides - outil pilote de gestion des continuités écologiques à l'aide d'un troupeau itinérant <p>- Expérimentation concluante : effet visible sur la végétation, effet bénéfique du piétinement ponctuel, gestion en mosaïque d'habitats</p>	<p>Expérimentation de pâturage itinérant</p>
<p>2017 - 2018</p>	<p>Réflexion et proposition d'un écopastoralisme itinérant sur les zones humides des Lacs Médocains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inspirée de l'expérience de 2016-2018 de pâturage itinérant après que les membres du SIAEBVELG aient rencontré le berger, selon les mots de la chargée de mission Natura2000 : « <i>quand j'ai rencontré le berger, que j'ai vu comment il fonctionnait avec des clôtures mobiles qui sont démontées une fois qu'il est parti, je me suis dit que ça pourrait être la solution pour faire accepter le pâturage.</i> » - cartographie des parcelles potentielles sur les 4 ans à venir - réalisation du circuit de la transhumance : trouver un circuit du massif des Matruques à la RNN d'Hourtin au bord des lacs, incluant des zones d'alimentation, d'eau et d'ombre - visite de parcelles pouvant être incluses au circuit de transhumance et mise en relation avec des propriétaires des terrains 	
<p>2018 - 2019</p>	<p>Reconduction de la transhumance du projet expérimentale de pâturage itinérant menée de 2016 à 2018 : :</p> <p>Intervention du Conservatoire des races d'Aquitaine en prestation de service pour le SIAEBVELG avec des subventions apportées par l'Agence de l'Eau et le Département 33 dans le cadre de l'accompagnement du Plan d'Actions pour les zones humides</p>	<p>Etude d'un retour d'expérience ; Cartographie Visite de parcelles</p>
<p>2019-2022</p>	<p>Reconduction du projet Ecopastoralisme itinérant sur les zones humides des Lacs Médocains mené en 2018, grâce à des contrats Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> - reproduction sur une échelle plus large : reconduction de la transhumance en intégrant des sites de mesures compensatoires - rédaction et signature des contrats : <ul style="list-style-type: none"> • contrat Natura 2000 (en remplacement de ceux de l'année 2018- 	<p>Réalisation d'un pâturage itinérant</p> <p>Contrat Natura 2000</p>

2019, Agence de l'eau et Département 33) : intervention du Conservatoire des Races d'Aquitaine en prestation de services pour pouvoir rémunérer le berger, le même que celui de l'expérience de 2016-2017

- convention entre le Conservatoire des Races d'Aquitaine et les propriétaires des parcelles du circuit de transhumance
 - Tonte du troupeau : début juin
 - Transhumance : fin juin – octobre (ensuite les marais se remettent en eau)

Communication à destination du grand public :

- articles dans la presse locale
- communiqué sur le site internet
- animations avec les scolaires autour de la tonte
- visite à destination du grand public
- interview pour le journal télévisé France 3

Communication à destination des élus et des partenaires du projet :

- Repas convivial autour d'un méchoui autour de la bergerie hivernale à St Aubin.
- Tous les élus sont venus au moins une fois.

Illustrations



La transhumance



Animation de sensibilisation auprès des scolaires

Animation

Le projet a été coordonné via un contrat Natura 2000 entre le SIAEBVELG et le Conservatoire des races d'Aquitaine afin d'employer le berger ; et des conventions entre le Conservatoire des races d'Aquitaine et les propriétaires des parcelles. L'animation de l'action s'est faite par concertation entre les acteurs : SIAEBVELG, Conservatoire des races d'Aquitaine, et les gestionnaires des RNN. Une

réunion annuelle est également mise en place pour réunir l'ensemble des partenaires du projet et les élus des communes concernées. Des réunions téléphoniques ou de visu sont également réalisées au cas par cas entre les acteurs selon les besoins.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
Conservatoire des races d'Aquitaine	Partenaire technique : propriétaire du troupeau
Le berger	Partenaire technique : réalisation de la transhumance
Réseau Natura 2000	Partenaire financier : réalisation d'un contrat Natura 2000

Évaluation et suivi de l'action

Modalités de suivi

Des suivis ont été réalisés à travers le plan d'action zones humides depuis 2015, différents taxons ont été suivis (approche multi-taxon). Il y a eu des suivis de la flore en partenariat avec le conservatoire botanique sud atlantique, via des transects réalisés tous les six ans pour mesurer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et l'effet de la gestion par pâturage. Il y a des suivis des rhopalocères avec des protocoles STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) à la période émergente du *Coenonympha oedippus* afin de voir si la restauration de zones ouvertes notamment des landes à molinies a permis de restaurer des zones propices au papillon. Il y a des suivis ponctuels des odonates. Des suivis avifaunes, des limicoles nicheurs et des indices ponctuels d'abondance (IPA) pour tous les oiseaux nicheurs sont réalisés. Les limicoles semblent bien répondre à la réouverture et à l'entretien de zones ouvertes en bordure de lac : une augmentation du nombre de couples venus nicher a été observée, notamment *Vanellus vanellus* et *Numenius arquata*. Des suivis des insectes coprophages ont aussi été réalisés en rapport avec la transhumance et le passage du troupeau.

Dispositif d'évaluation

Tous les ans une évaluation de la réalisation est mis en place en faisant le tour au GPS et des suivis photographiques des zones qui ont été pâturées, afin d'évaluer l'évolution des paysages. En revanche l'évaluation de l'efficacité, plus complexe, ne se mettra en place que sur un temps long.

Coût de l'opération et financement

Projets	Coût	Financeurs	Hauteur
Contrat Natura2000 sur quatre ans	59 200,00 €	Etat français	38,45%
Contrat Natura2000 sur quatre ans	94 800,00 €	Union européenne	61,55%
Total	154 000,00 €		

Bilan de l'action

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
----------------------------------	----------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Alternative de gestion plus écologique : moins intervenir sur les sites de manière mécanique : ➤ Production d'un milieu hétérogène du fait du piétinement et de la consommation des plantes par les animaux qui n'est jamais aléatoire ➤ Relancer une activité traditionnelle qui avait quasiment disparu, il n'y a plus d'éleveurs sur les lacs médocains ➤ Travailler avec des races d'Aquitaine, anciennes et rustiques, qui avaient failli disparaître du fait de leur productivité moindre que d'autres races (en lait, en viande, en laine). Ces races sont résistantes : elles se suffisent de peu et stockent des réserves alimentaires pour passer l'hiver, la végétation n'est pas riche en termes de valeurs nutritionnelles. Elles n'ont pas besoin d'être vermifugées car ont une bonne résistance au parasitisme ➤ Outil de sensibilisation : la tonte, le déplacement du troupeau, autant d'animations pour sensibiliser à la préservation de la nature en général ➤ Aspect collaboratif : Plaisir de travailler avec le berger et l'équipe du conservatoire du Conservatoire des Races d'Aquitaine : <i>« c'est parce qu'on a l'habitude de fonctionner ensemble de manière amicale que les choses se font facilement. Il y a un aspect relationnel et un engagement personnel vis-à-vis du projet »</i> ➤ Soutien des élus : <i>« On a eu quelques élus qui avaient la fibre, qui connaissent la difficulté de perpétuer l'activité d'élevage parce que c'était pas rentable etc et qui avaient ainsi une sensibilité pour ça. Ils nous ont aidé à convaincre les autres. »</i> ➤ Outil pour établir une meilleure relation avec le monde de la chasse, notamment avec les chasseurs réticents : <i>« ça a aussi été un vecteur de sensibilisation auprès du monde de la chasse et des réfractaires initiaux et qui se sont laissés convaincre par d'autres chasseurs qui les ont convaincu de l'utilité de l'action. »</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chronophage ➤ Demande beaucoup de logistique pour réaliser le circuit de transhumance : prévoir des zones où le berger pourra établir son camp de base, des zones où les bêtes pourront profiter de l'ombre, d'accès à l'eau, vérifier l'accessibilité des sites ➤ Accepter la sélection naturelle même si c'est difficile, toutes les bêtes ne résistent pas à des conditions de vie rustiques ➤ Nombreux imprévus à gérer : des bêtes qui s'échappent, le berger qui s'est enlisé, attaques de chiens errants
---	--

Perspectives

Le circuit de transhumance est mis à jour chaque année car il ne faut pas passer deux fois consécutives sur la même parcelle. La perspective est que cette action apparaisse comme une action intéressante aux yeux des élus pour qu'ils demandent à ce que le contrat Natura 2000 soit renouvelé. Sur un plus long terme, l'idée est que les élus et les acteurs locaux soutiennent la mise en place de pâturage fixe afin de limiter progressivement les actions mécaniques de broyage pour maintenir les milieux ouverts. L'idéal serait de pouvoir employer une personne pour gérer les différents troupeaux (le suivi, récupérer les animaux qui s'échappent, commander le foin, veiller à leur santé etc.) du territoire voire étendre la démarche à certains espaces verts des communes.

Transposabilité de la démarche

L'action est difficilement transposable du fait qu'elle repose sur un berger qui a fait le choix d'un mode de vie particulier. Le berger vit en campement itinérant tiré par sa jument de trait en suivant son troupeau pendant six mois de l'année et en vivant dans un petit cabanon l'hiver. Selon l'animatrice Natura 2000, l'action est conditionnée par la rencontre avec ce berger : *« Je pense qu'il n'y a plus beaucoup de gens qui vivent comme ça en France. C'était complètement conditionné, sans ce berger on ne fait pas cette transhumance ou du moins on ne la fait pas de cette manière-là. C'est vraiment quelqu'un qui dédie sa vie au troupeau et à ses animaux. »*. Cela nécessite également de se tourner vers des races anciennes car il ne faut pas utiliser des bêtes d'élevage traditionnel qui sont vermifugées et dont le pâturage peut porter atteinte à la vie des sols et modifier les conditions d'expression des habitats naturels. L'action dépend aussi de la surface en jeu, il faut un continuum de vastes zones humides, fiable à pied afin de pouvoir subvenir à l'alimentation du troupeau.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire



Centre de ressources
Natura 2000



Selon l'animatrice le plus important est « avoir de la motivation et être convaincu du projet pour le porter. Etre prêt à mobiliser quelqu'un du territoire ou bien soi-même pour aller régler les difficultés. C'est un vrai projet de territoire qui implique une logistique énorme. Il ne faut pas vouloir faire ça sur des horaires de bureaux ».

Pour aller plus loin

Documents complémentaires

Lien internet du projet expérimental de pâturage itinérant menée de 2016 à 2017 porté par le Conservatoire des Races d'Aquitaine Pratiques écopastorales pour la biodiversité cofinancés par l'Union européenne avec le fonds Feder : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/projets-soutenus/pratiques-ecopastorales-pour-la-biodiversite-conservatoire-des-races-daquitaine>

Abonnement possible à la lettre d'information : <http://www.lacsmedocains.fr/>

Liens internet du site internet INPN concernant les sites Natura 2000

> Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin - FR7200681
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7200681>

> Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides - FR7210030
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7210030>

Contact

Charlotte DUBREUIL

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG)

Adresse mail : contact@siaebvelg.fr

Numéro de téléphone :